



**HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2022-083

PUBLIÉ LE 29 JUIN 2022

# Sommaire

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Coordination**

43-2022-06-27-00001 - Arrêté préfectoral N°SG/COORDINATION 2022-21 en date du 27 juin 2022 désignant Mme Barbara WETZEL Sous-Préfète d'Yssingeaux pour assurer la suppléance du Préfet. (1 page)

Page 3

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2022-06-27-00001

Arrêté préfectoral N°SG/COORDINATION  
2022-21 en date du 27 juin 2022 désignant Mme  
Barbara WETZEL Sous-Préfète d'Yssingaux pour  
assurer la suppléance du Préfet.



ARRÊTE PRÉFECTORAL N°SG/COORDINATION 2022-21  
EN DATE DU 27 JUIN 2022  
DÉSIGNANT MADAME BARBARA WETZEL SOUS-PRÉFÈTE D'YSSINGEAUX  
POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DU PRÉFET

Le préfet de la Haute-Loire,

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de L'État dans les régions et départements ;
- VU le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- VU le décret du Président de la République du 14 août 2020 portant nomination de Madame Barbara WETZEL, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingaux ;
- VU le décret du Président de la République du 8 juin 2021 portant nomination de Madame Catherine HALLER, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;
- VU le décret du Président de la République du 8 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Antoine PLANQUETTE en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;
- VU l'arrêté n° SG/COORDINATION 2021-121 du 7 décembre 2021 portant organisation de la permanence préfectorale dans le département de la Haute-Loire ;

**CONSIDERANT** l'absence simultanée du préfet et du secrétaire général de la préfecture,

**SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRÊTE**

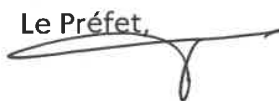
**Article 1er :**

Madame Barbara WETZEL, en sa qualité de sous-préfète d'Yssingaux, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet de la Haute-Loire :

du mercredi 29 juin 2022 à partir de 18h00 au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 8h00  
Et du dimanche 3 juillet à partir de 8h00 au lundi 4 juillet à 23h00.

**Article 2 :**

Le secrétaire général et la sous-préfète d'Yssingaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le Préfet,  
  
Eric ETIENNE